

Image not found or type unknown



Mes droits par rapport à la maison

Par **caro0000577**, le **03/01/2015** à **17:49**

en 2007 nous avons acheté une maison avec mon ex-mari et nous avons divorcé, nous sommes passés chez le notaire pour faire un acte de cession mon ex mari devait payer 3000 euros pour faire tirer mon nom de la maison et chose qui n'a jamais été faite et devait tirer mon nom du prêt hypothécaire il ne l'a pas fait nom plus. Nous avons un enfant en commun et il a un enfant avec sa nouvelle femme. Je précise que mon ex mari est décédé fin de cette année et j'aimerais savoir comment ça va aller merci d'avance